



GRILLE DES POINTS



Valorisation des étapes :

En 2021 le Bureau Fédéral a validé le principe de rénovation du dossier de labellisation des Ecoles Françaises de Mini Basket. Conscient de l'importance de ce dernier dans la structuration des clubs, le nouveau dossier doit devenir simple d'accès, transparent et uniforme sur le territoire. Pour cela la commission Fédérale Jeunesse avec le Service Informatique a travaillé sur des critères, leur hiérarchisation et une évaluation par points dont vous trouverez l'explication ci-après.

LES ETAPES	MAXIMUM DE POINTS POSSIBLE	%
INCONTOURNABLES - OBLIGATOIRE	24	12 %
HISTORIQUE licencies	12	6 %
ORGANISATION école	30	15 %
ENGAGEMENT	28	14 %
DETECTION	8	4 %
RESSOURCES - BENEVOLES	36	18 %
RESSOURCES - SALARIES/PRESTATIONS	24	12 %
COMMUNICATION	22	11 %
INNOVATION	10	5 %
	194	

- **Information :**

- Pour prétendre au Label ** il faut un total de 78 points
- Pour prétendre au Label *** il faut un total de 120 points